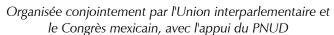




REUNION PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Cancún (Mexique), 6 décembre 2010







DISCOURS DU PRESIDENT DE L'UIP, M. THEO-BEN GURIRAB, A LA SEANCE INAUGURALE DE LA REUNION PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DE LA COP16/CMP6

Cancún, 6 décembre 2010

Monsieur le Président du Congrès mexicain, Madame la Représentante du Programme des Nations Unies pour le développement, Chers parlementaires, Monsieur le Secrétaire général de l'UIP, Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à Cancún et à la réunion parlementaire que nous organisons à l'occasion de la COP16. Cancún est devenu un lieu privilégié pour les grandes conférences internationales, comme celle d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier le Président du Congrès mexicain et, à travers lui, la Chambre des députés qui a travaillé à nos côtés à la préparation de cette manifestation. Je vous remercie de votre coopération efficace, de votre accueil et de votre hospitalité.

Je tiens aussi à remercier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de son aimable coopération dans l'organisation de cette manifestation. Sans l'aide Ô combien efficace du Coordonnateur résident Magdy Martínez, nous n'aurions pas un programme d'échanges aussi intéressant.

Chers collègues parlementaires,

La session tant attendue de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques est déjà bien avancée. A la fin de la semaine, nous saurons à quels accords les négociateurs de nos gouvernements seront parvenus pour atténuer les changements climatiques. Ce matin, la Présidente de la Conférence, la Ministre mexicaine des affaires étrangères, Mme Patricia Espinosa, nous fera part de l'état d'avancement des négociations et je suis certain qu'au fil de la journée, nombre d'entre vous apporterez vos propres réactions et suggestions. Il va sans dire que l'issue des négociations est importante pour les parlementaires que nous sommes.

Toutefois, le véritable objectif de cette réunion se trouve ailleurs. Pour moi, nous poursuivons des objectifs doubles qui touchent à l'essence même du développement et de la démocratie. Permettez-moi de m'expliquer.

Le début du millénaire a été une période extraordinaire. Il soufflait un véritable vent d'optimisme. Nous partagions tous l'espoir qu'ensemble nous allions pouvoir réduire la pauvreté et apporter la prospérité à tous les citoyens du monde, dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. Nous sommes parvenus à trouver un consensus sans précédent sur huit objectifs de développement, les Objectifs du Millénaire pour le développement, avec une échéance fixée à 2015.

Il y a quelques mois, nous nous sommes réunis à New York pour faire le bilan des progrès accomplis. Nous avons salué avec fierté quelques progrès notoires. Pourtant, pour tout dire, nous n'avons pas atteint les résultats que nous pouvions espérer. Il nous reste encore cinq ans pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés au début du millénaire, mais pour cela, il faudra un effort presque surhumain de tous - gouvernements, parlements, etc.

Lorsque les dirigeants de la planète ont défini ces objectifs, il y a à peine dix ans, les changements climatiques n'occupaient pas encore le devant de la scène dans le débat sur le développement. Aujourd'hui, les choses sont différentes. Oui, nous devons prendre des mesures d'atténuation. Mais nous devons aussi nous adapter à ces changements climatiques, ce qui est d'autant plus important dans les pays en développement qui y sont les plus sensibles. S'adapter aux changements climatique veut dire se préparer à faire face à leurs conséquences - telles que les migrations forcées, par exemple, et un chômage élevé -, mais aussi modifier le mode de fonctionnement de nos économies, pour nous tourner vers une économie verte.

Pour moi, c'est là le vrai défi que nous, législateurs, devons relever. En quoi pouvons-nous nous rendre utiles ? Les débats que nous allons avoir aujourd'hui devraient nous aider à trouver des réponses pour accompagner le changement. Nous ne pouvons pas rester là les bras croisés à attendre que les négociateurs s'entendent sur des accords contraignants pour l'ensemble de la planète qu'il nous faudra mettre en œuvre. Nous devons faire preuve d'initiative, légiférer pour faire évoluer les choses et exercer notre fonction de contrôle. Nous devrons mettre à profit le plus possible les 12 prochains mois pour établir des cadres législatifs et des programmes relance fondés sur une croissance à faible production de carbone.

J'espère vraiment que lorsque nous nous réunirons l'année prochaine en Afrique du Sud, chacun d'entre nous pourra rendre compte de mesures importantes que la détermination de son parlement aura permis de prendre pour favoriser le développement et l'édification de sociétés aptes à résister aux changements climatiques.

Le deuxième objectif de cette réunion a trait à la démocratie. Nous avons tous le devoir d'assurer la transparence et la confiance dans les affaires publiques. Nous tenons notre mandat du peuple, non seulement pour faire des lois, mais aussi pour demander des comptes au gouvernement. Nous le faisons de multiples façons dans notre travail quotidien au Parlement ou lors des conférences comme celle d'aujourd'hui.

Les négociations internationales ne peuvent se faire sans que nous assurions un contrôle. Nous posons tous des questions aux ministres et apportons notre contribution tout au long du processus de négociation. De plus, les accords internationaux ne peuvent être mis en œuvre sans notre intervention. La ratification des accords, leur mise en œuvre au moyen

d'une législation appropriée et l'affectation de fonds aux programmes d'exécution passent par nous.

Aussi la réunion d'aujourd'hui a-t-elle beaucoup de sens dans le cadre de notre action visant à donner une dimension parlementaire au travail de l'ONU et des autres organisations multilatérales, parmi lesquelles le G20. Dans quelques jours, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptera une résolution sur la coopération entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP.

Dans cette résolution, les Etats membres décideront d'établir un dialogue plus systématique avec l'UIP pour l'organisation et l'intégration d'une composante parlementaire dans les grands processus délibératoires des Nations Unies et l'examen des engagements internationaux. Notre réunion fait partie intégrante de cet effort qui vise à nous rapprocher de l'ONU et des négociations internationales dont elle est l'initiatrice.

Mesdames, Messieurs, Chers collègues parlementaires,

J'espère qu'à l'issue de nos délibérations, nous aurons réussi à adopter notre propre déclaration. Le projet que nous avons en main est court et je crois qu'il met l'accent où il faut. De plus, ce sera un élément sur lequel nous appuyer dans nos parlements respectifs, pour donner une suite concrète à nos débats.

Sur ces mots, je vous souhaite des échanges constructifs et vous remercie de votre attention.

Je passe à présent la parole à notre hôte, le Président de la Chambre des députés du Mexique, M. Jorge Carlos Ramírez Marín.